Les soupçons se portèrent immédiatement sur le repris de justice Victor-Alexandre Pilloy, dit *Gagande*, lequel sortait de prison et était arrivé la veille, dans la soirée, à Leuilly. Il avait passé la nuit chez son frère Jules Pilloy et il venait de disparaître subitement.

Poursuivi de tous côtés. Pilloy parvint à se soustraire pendant deux jours aux recherches les plus actives. Le mardi 10 septembre, il fut enfin arrêté, à sept heures du matin, à Chamouille, dans un moulin où il était arrivé exténué de fatigue et pressé par la faim.

Pilloy n'a pu fournir aucune explication raisonnable de son départ précipité de Leuilly. Confronté avec les témoins il a été reconnu de la manière la plus formelle par tous, et notamment par le principal d'entre eux, la femme Lamborion, laquelle assista au crime.

Mis en présence du cadavre de sa victime, Pilloy n'a manifesté aucune émotion et a gardé une attitude révoltante de cynisme.

« Le mobile de ce crime qui a soulevé l'indignation générale est demeuré mystérieux, dit l'acte d'accusation. Le caractère les habitudes de Pilloy permettent cependant de supposer qu'il a obéi à un sentiment de haine sauvage contre le clergé. »

Dans son interrogatoire à l'audience. Pilloy s'est renfermé dans des dénégations absolues. Il a répondu avec sang-froid, et en affectant de conserver une attitude bonasse, aux questions du président. Il a nié avoir un caractère violent, contrairement à ce qui a été constaté dans les prisons où il a passé. Il a prétendu n'avoir pas fait partie des troupes de la Commune de Paris en 1871; Enfin, il a déclaré que l'accusation portée contre lui ne reposait sur rien de sérieux, puisqu'on ne pouvait pas trouver un mobile expliquant le crime que l'on à mis à sa charge.

L'accusé a gardé son impassibilité pendant l'audition des témoins

Pilloy a été condamné à la peine de mort.

REVUE DES MODES

Nous sommes, paraît-il, menacées de disette ! On dit même le péril tout à fait imminent... Mais que nos lectrices se rassurent : l'estomac ne court aucun danger, et si le fait se réalise, la coquetterie seule serait en droit de se plaindre. Il s'agit simplement d'une disette de pékin... oui, de cette jolie étoffe à lignes verticales, satin et velours, moire et satin, etc., dont on s'est épris si fort depuis le commencement de la saison. C'est la faute des couturières aussi ! A force de nous faire des gilets, des paremens et des revers de pékin à toutes nos robes, voilà à quelle redoutable extrémité elles nous ont conduites ! il faut voir la mine allongée des marchands : à vrai dire, c'est chose bien cruelle que de se trouver en présence d'un succès d'étoffe aussi grand, lorsque les approvisionnements touchent à leur fin ?

Il est vrai que la mode, en bonne personne qu'elle est, nous offre assez de compensations pour que nous n'ayons rien à regretter : ainsi le velours frappé, qui n'est certes point à dédaigner, tient parfaitement la place du pékin. Voilà donc les gilets et les garnitures de robe assurés encore d'une longue existence de ce côté ! — Sans compter que les machines à broder n'ont pas le loisir de chômer et qu'on ne les occupe pas à autre chose en ce moment.

Les couturières consciencieuses renoncent aux broderies vendues à la pièce, qui reviennent si cher, sans doute à cause des fausses coupes.

On nous a démontré, facture en main, qu'il fallait compter 90 fr. pour un gilet taillé dans ce genre ! N'est-il pas insensé d'augmenter ainsi, sans bénéfice ni avantage pour personne, le prix d'une façon de robe ? — Ce qui vaut bien mieux, c'est de préparer d'avance le gilet, ainsi que les garnitures qui doivent l'accompagner, puis de faire broder chaque pièce séparément. De cette manière, il n'y a rien de gâché, et le dessin de broderie y gagne, n'étant point interrompu par la coupe.

Ce procédé permet aussi de varier davantage les modèles. Le dessin cachemire, persan ou grec, voilà ce qui se fait le plus ; les couleurs sont plus ou moins agréablement confondues, et des fils d'or ou d'argent viennent parfois en augmenter l'éclat. On nous a montré tout une garniture de velours loutre ainsi brodée, qui devait accompagner un costume de drap noisette : c'était vraiment joli.

« On le portera... on ne le portera pas... Personne n'en veut... tout le monde le trouve charmant...» C'est ainsi qu'on s'accorde quand on parle du panier ; car jamais peut-être une question de toilette n'a autant excité les esprits féminins. En ce qui nous concerne, notre rôle étant de faire connaître la vérité à nos lectrices, nous devons, naturellement enregistrer le pour et le contre. Nous avouerons même que l'hiver se passera, sans doute, sans amener une solution définitive. Les grandes nouveautés de la mode se manifestent surtout au printemps, et il faut quelquefois une année entière d'hésitation avant que la faveur publique accorde son approbation.

Ce qui est maintenant incontestable, c'est que la robe fourreau a disparu complètement, — que la robe princesse existe encore, mais avec draperies, — et que le corsage à basques, forme Louis XV, genre Directoire, etc., jouit d'un succès immense. Enfin, les jupons ne sont pas aussi plats, et la traîne, réservée presque exclusivement pour la robe habillée, disparaît de plus en plus du costume ordinaire. D'après ce résumé rapide de la forme actuelle dans le costume, il est permis de supposer que le panier finira par prendre le dessus.

Les idées de la modiste, aussi bien que celles de la couturière, se sont sensiblement modifiées depuis quelque temps. L'une et l'autre voient « plus grand » aujourd'hui : d'un côté, en effet, les robes sont plus larges et plus bouffantes ; de l'autre, les chapeaux sont plus amples, emboîtent mieux la tête, coiffent mieux en un mot. Nous n'en voulons pour preuve que la forme Niniche, qui jouit d'un si grand succès depuis le début de la saison : on la porte en feutre, en velours ou en toute autre étoffe ; elle prend les allures du chapeau rond et même du chapeau fermé, avec ou sans adjonction de brides.

Ce nom de Niniche a d'abord été donné à tort et à travers, par chaque modiste, suivant son inspiration. A présent, au contraire, tout le monde s'entend, et le chapeau Niniche ne comprend qu'un seul et même type ; les fabricans de formes et de feutres ont ainsi réglé la question. Voici, du reste, en quoi elle consiste : calotte de hauteur moyenne et plate ; passe légèrement abaissée vers les joues, relevée devant et derrière. C'est, en définitive, le cabriolet modifié, ce qui n'empêche pas ce dernier d'être une coiffure de grand style, qu'on ne peut toutefois porter lorsqu'on se promène à pied.

Voici deux modèles bien appropriés à la toilette de ville :

Le premier est en feutre soyeux, de ton fauve, et simplement garni d'une plume non frisée, de couleur loutre. Cette plume est posée à plat et le pied en est dissimulé, sur le côté derrière, par un agrément doré.

Le second modèle est en feutre noir. Le bord de la passe, par devant, est garni d'une draperie de velours caroubier, clouée de grosses perles de jais. De petites perles de jais couvrent le chapeau tout entier, en forme de colimaçon, et un nœud de velours caroubier genre alsacien, orne le devant de la calotte, où il est fixé par un pavillon de jais. Brides de satin et velours, de couleurs assorties aux deux tons du chapeau.

Parmi les nouveautés du jour à l'avoir des modistes, nous inscrirons la plume *grattée*, — dénomination peu coquette, mais qui en détermine précisément le caractère. Sudposants des plumes de coq dont chaque brin a été gratté jusqu'à son extrémité, de telle façon que celle-ci conserve seule son duvet ; cette opération donne un aspect très-extraordinaire à la plume. On obtient ainsi de vrais saules qui retombent en masse sur le côté ; ce n'est pas laid, et c'est, de plus, fort original.

La dentelle et l'entre-deux en filigrane d'or doivent être compris dans les fournitures de modes actuelles en usage. Disposées en coquillés sur le pied d'une plume ou posées à plat sur un velours, ces dentelles sont d'une aspect élégant et recherché, à condition toutefois qu'on en use sobrement.

Une gracieuse nouveauté encore, c'est le feuillage de velours et satin mélangés, le tout d'une même nuance dégradée et ombrée. Nous avons vu des chapeau entiers ainsi composés, entre autres un modèle de couleur grenat et caroubier, avec touffes de roses de plusieurs tons assortis.

Les « lingères » ne parlent plus d'autre chose que de mousseline de l'Inde et de dentelle bretonne; leurs vitrines sont remplies de fichus « flou » à jabot coquillé, de nœuds flou pour cravate, coiffure ou chapeau, enfin de manchettes drapées très-flou pour servir de complètement à ces parures, toutes plus flou les unes que les autres.

Cette expression de « flou. » dont nos lectrices vont peut-être nous reprocher d'abuser, s'applique à une draperie légèrement bouffante, qui se soutient comme par enchantement, n'a point de forme nettement accusée et, pour tout dire, sied à merveille. —« C'est bien féminin, » nous disait dernièrement une aimable artiste, à la vue d'un fichu drapé et noué de cette façon. Dans tous les cas, c'est l'engouement du jour, et cela suffit.

Le fichu tient une place très-importante dans la lingerie moderne, et, selon nous, le plus simple est le plus joli; mais notre devoir est de tout indiquer. Il y a donc des modèles de fichus qui affectent la forme du gilet : c'est un plastron de velours, de peluche ou de tissu broché, décolleté en carré, qu'on choisit. On l'encadre de volans de dentelle noire ou blanche, mélangée parfois, et parfois aussi remplacée par de la gaze brodée. Cette garniture remonte jusqu'au cou et se ferme derrière. Des nœuds de ruban ou de velours plus ou moins coquettement posés, un agrément de bijouterie, un bouquet, un tour de plume, complètement l'ornementation du fichu. Le modèle que nous préférons, dans ce genre, est en noir, avec dentelle espagnole perlée de jais, et des plissés de crêpe lisse blanc à l'intérieur.

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58 18176

Spécialité de Paravents
(prix très-modérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collége, 30, Roubaix. 14081

Fournier-Delfortrie. ARTICLES DU PAPE pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix 1581

COUVREUR-RENARD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confections pour homme et pour dames. 14066

Lithographie
Impressions commerciales : Factures, memorandums, Entêtes de lettres. lettres de faire part pour mariages et naissances, **Alfred REBOUX**, rue Neuve, 17, Roubaix.

Peintures Vitrerie
CORDONNIER-COGET, rue Notre Dame, 25. 1407

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Stemwey de New-York. — Location et abonnement de musique à année.

Agence Immobilière
Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

Brevets d'invention
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

E. Blanwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — **Grand assortiment de boîtes.** — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etrennes. 1723.

LETTRES MORTUAIRES EN 2 HEURES. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien

AVIS AUX SOCIETES

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

PRIX DU PAIN
POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS

Pain de menage.

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . . . 0,33.00

Pain de deuxième qualité

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à. . . . 0,36.00

Pain blanc.

Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,39.00

Pain de fleur dit pain français

Composé de fleur de première qualité.

Le pain de 125 grammes est taxé à. 0,5.00
Les deux pains, à. 0,10.00
Les quatre pains, à. 0.20.00
Les huit pains, à. 0,40.00

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 18 novembre 1878.

Le Maire de Roubaix, C. DAUDET.

COMPTABILITÉ SIMPLIFIÉE
Méthode Em. POLLET, de Lille

Recommandée spécialement au commerce par son application aussi facile qu'expéditive. 17337

Logogriphe

Dans mes sept pieds, lecteur, je t'offre un aliment,
Qui fait, en maigre, assez bonne figure.
Ma tête à part, je suis un vêtement
Qui d'un prélat rehausse la parure.
Rends-moi ma tete, et mets ma queue à bas,
Alors en moi tu trouveras
Un ustensile,
Dans ta cuisine fort utile.
Enfin, veux-tu l'emblème d'un cœur dur ?
Tranche-moi tête et queue, et tu l'as à coup sur.

Le mot de l'énigme d'avant-hier est : *livre*.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre *deux ou trois capsules de goudron de Guyot* au moment de chaque repas, dans les cas de rhume, toux, bronchite, catarrhes, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des bronches et des poumons.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centimes par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, tisanes.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature *Guyot* imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. 17369—1713

Nouvelles du soir

La Société d'encouragement au bien a tenu, aujourd'hui, dans le grand amphithéâtre des *Arts et Métiers*, une intéressante séance pour inaugurer l'admission dans son sein de l'*Union des Saureteurs*. Cette adjonction porte à quatre les œuvres patriotiques que comprend la Société d'encouragement au Bien. C'est ce que son sympathique secrétaire général. M. Honoré Arnoul, a détint d'un mot, en disant : « Ce sera notre quadrilatère. »

Après des discours fréquemment applaudis de MM. Honoré Girand, Frédéric Lévy et Nadaud de Beffon, on a procédé à la distribution des récompenses. Ensuite, un brillant concert, donné par les artistes, membres de la Société, a terminé la fête.

Election législative du 17 novembre

(Indre) arrondissement du Blanc.

Electeurs inscrits :	17,340
Votants :	13,011
MM. de Fombelle, répub.	5 613 voix
Benazet, conserv.	7,340 élu

Aujourd'hui la Chambre doit examiner l'élection de M. de Fourtou.

L'élection du duc Decazes sera prochainement soumise à l'examen de la Chambre. C'est M Albert Joly qui a été chargé par la commission d'enquête de faire le rapport de cette élection. Son rapport est presque terminé. Mais le dépôt en est retardé par la nécessité où l'on se trouve de faire déchiffrer certaines dépêches secrètes de l'ancien ministre des affaires étrangères au 16 mai.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Florence, 17 novembre

Le bruit court que le roi d'Italie sortant de la gare de Naples aurait été légèrement blessé d'un coup de couteau.

L'assassin serait arrêté.

Naples, 17 novembre.

LL. MM. sont arrivées à 2 h. 20. Elles ont été reçues par les autorités, par de nombreuses associations et par une foule immense, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Dans la rue Carbonara, pendant que plusieurs personnes présentaient des pétitions au souverain, un individu ouvrant un couteau s'est vivement approché du roi. L'assassin a réussi à égratigner le roi au bras gauche et à blesser légèrement M. Cairoli à la cuisse gauche. S. M. a alors dégaîné son sabre et avec le plus grand sang-froid en a asséné un coup sur la tête du meurtrier. Au même moment, M. Cairoli saisissait l'assassin par les cheveux.

Cet individu a été conduit immédiatement au poste par un capitaine de cuirassiers de l'escorte.

Tout cela a eu lieu avec une telle promptitude que les personnages qui occupaient les voitures les plus rapprochées du carrosse de S. M. ne se sont aperçus de rien.

La reine et le prince de Naples qui étaient dans la même voiture que le roi ont fait preuve de beaucoup de courage.

Le passage du cortége royal s'est ensuite effectué au milieu d'ovations continuelles et unanimes.

LL. MM. après leur arrivée au palais ont été réclamées par la foule qui était immense. Elles ont alors paru au balcon du palais et elles ont été acclamées par une foule sympathique et émue.

L'assassin est un certain Jean Passanaute, exerçant la profession de cuisinier. Il est âgé de 29 ans, et est originaire de la province de Potenza.

L'assassin a déclaré n'appartenir à aucune société secrète, mais il ne veut pas des rois parce qu'étant pauvre il a toujours été maltraité par ses patrons.

Rome, 11 novembre, 11 h. 15 soir.

En ce moment a lieu une démonstration en faveur du roi.

La nouvelle de l'attentat a produit ici une impression pénible.

Plusieurs milliers de personnes parcourent les rues en criant : Vive le Roi!

Les maisons sont illuminées, les théâtres fermés.

L'indignation est générale.

Bombay, 18 novembre.

Une dépêche publée par le *Times of India* dit que les troupes anglaises cantonnées à Quewah souffrent beaucoup du froid:

Beaucoup de chameaux meurent.

L'Emir aurait l'intention de concentrer des troupes entre Kurum et Kuihi.

Madrid, 17 novembre.

Le procureur général près la cour royale, a demandé la peine de mort pour Oliva Moncasi.

Constantinople, 17 novembre.

On assure, de bonne source, que le comte Schouwaloff a essayé en vain de justifier auprès du comte Andrassy, la prolongation de l'occupation de l'occupation russe dans les provinces turques.

Le comte Andrassy a déclaré au comte Schouwaloff que cette prolongation était une violation du traité de Berlin, et que l'évacuation ne devait pas être subordonnée à la signature d'un traité de paix définitif.

Les dispositions de l'Autriche sont favorables à la Turquie.

Constantinopie, 17 novembre.

Il résulte des dernières négociations que l'Autriche prendrait l'engagement de protéger la Turquie, en cas de certaines éventualités.

Le sultan a adressé à Midhat-pacha un télégramme, le chargeant d'appliquer en Syrie, les réformes anglaises.

Syra, 17 novembre.

Des avis de Constantinople annoncent que l'Angleterre, en réponse à la circulaire de la Porte sollicitant l'avis et l'appui de l'Europe relativement à l'exécution du traité de Berlin, aurait demandé le temps de la réflexion.

Les cercles diplomatiques ottomans considèrent la situation comme critique.

Les Russes continuent à masser des troupes.

L'armée turque paraît être dans l'impossibilité de s'opposer à une marche éventuelle des Russes sur Constantinople.

Il serait question d'une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Bukarest, 17 novembre.

Les Chambres sont convoquées pour le 27 novembre.

Un message du prince sera lu à l'ouverture de la session.

Lemberg, 17 novembre.

A la suite de l'interdiction de la promenade aux flambeaux projetée hier en l'honneur du député Hausner des troubles graves ont eu lieu. Un commissaire de police et quelques agents de police ont été maltraités.

La police a été, par suite, obligée de faire usage de ses armes et quelques-uns des perturbateurs ont été blessés. D'autres ont été arrêtés. La garnison a été consignée.

DERNIERE HEURE

Paris, 18 novembre.

Le Maréchal de Mac-Mahon a envoyé un télégramme de félicitations au roi Humbert.

Paris, 18 novembre 1878.

Aujourd'hui a eu lieu l'installation de M. Robert Massy comme président du centre gauche.

M. Massy dit que le programme du centre gauche est celui de la politique gouvernementale inspirée par M. Thiers et se résumant par ces mots « l'Ordre et la Liberté » par et pour la République.

Paris, 18 novembre, soir

Les trois commissions nommées samedi pour l'examen des projets de M. de Freycidet ont été constituées.

La Commission des chemins de fer a nommé M. Albert Grévy président. MM. Latrade et Lebaudy, vice-présidents.

La Commission des voies navigables a nommé M. Pascal-Duprat président et M. Cantagrel, vice-président.

M. Dupuy a été nommé président de la commission des ports et M. Trystram, vice-président.

Rome, 18 novembre.

Il y a eu des démonstrations à Rome, à Naples et dans plusieurs autres villes. Les cris de : « Vive le Roi ! vive la maison de Savoie ! mort aux assassins ! » se sont fait entendre.

L'indignation est générale. C'est le capitaine d'escorte et non le Roi lui-même qui a donné un coup de sabre à l'assassin.

Le Roi Humbert a été légèrement atteint à l'épaule gauche.

CHAMBRE DES DEPUTES

Présidence M. JULES GRÉVY.

Séance du 15 novembre

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

Il y a grande affluence à la Chambre MM. Dufaure et, de Marcère assistent à la séance.

Plusieurs élections sont validées sans débat.

M. PARENT dépose plusieurs rapports.

M. FOURTOU monte à la tribune.

M. FLOQUET doit répliquer.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS
du 16 novembre, 6 heures soir.

Huile de colza		Décembre	61 25 ..
Disponible	86 50 ..	4 premiers	61 50 .
Courant	86 50 ..	4 de mars	61 75 .
Décembre	86 25 ..		
4 premiers	85 50 ..	**Farines supérieures**	
4 de mars	85 50 ..	Courant	60 50 ..
Huile de lin		Décembre	60 50 ..
Disponible	73 50 ..	4 premiers	60 0 ..
Courant	72 50 ..	4 de mars	.. .. ..
Décembre	72 25 ..	M. Darblay.	65 .. ..
4 premiers	71 .. .		
4 de mars	71 50 ..	**Blés.**	
Spiritueux		Courant	27 25 .
Courant	61 50 62	Décembre	27 25 ..
Décembre	61 .. .	4 premiers	27 75 ..
4 premiers	60 75 ..	4 de mars	28 . ..
4 de mars	61 25 ..		
Stock	8000 pipes	**Seigles**	
Circulation	.	Courant	16 75 ..
Sucres		Décembre	17 . ..
N° 10/13 cour.	50 75 ..	4 premiers	17 50 ..
N° 7/9 d.	57 .. .	4 de mars	17 50 .
Blanc 1 cour.	59 75 ..		
Décembre	60 ..	**Avoines**	
4 premiers	61 25 ..	Courant	18 50 ..
Raffinés	140 50 à 142 ..	Décembre	18 50 ..
		4 premiers	18 50 ..
Farines 8 marques		4 de mars	.. .. ..
Courant	61 25 ..		

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE
DU 15 NOVEMBRE 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1e q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs....	112	.	1.72	1.64	1.48	1.48 1.88
Vaches...	82	290	1.64	1.56	1.30	1.16 1.68
Taureaux.	15	380	1.44	1.34	1.24	1.20 1.48
Veaux.	1138	80	1.96	1.70	1.50	1.40 2.00

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
16 novembre. — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	88 50	Esprits	61 50 62 .
id. en tonnes	88 50	Farines 8 m.	61 25 . .
id épurée	96 50	Supérieure	60 25 .. .
Huile de lin en f. d.	73 50	Suif	86 .. .. .
id. en tonnes	75 50	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	75 50	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	57	Haïti	210
id. blanc 3 c.	59 25	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	140 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	142 ..	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	13 . ..	Trinité	165
id. raffinerie	14 14 50	Caraque	00 à 400

PARIS, 18 novemb. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	86 75	4 premiers	60 50
Décembre	86 50	Suc. 88° d., 10/13	50 60
4 premiers	85 50	» 7/9 disp.	57 »»
4 de mai	85 50	» bl. n° 3 cour.	59 60
Lin courant	73 »»	4 premiers	61 25
Décembre	72 »»	Farines 8 m., c.	61 25
4 premiers	71 50	Décmbre.	61 25
Spiritueux cour.	61 75	4 premiers	61 25
Décembre	60 75	Marque Darblay	65 »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 13 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.49 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.55 75	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	147 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» courant.	.55 .	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier.....	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers....	.59 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain...	.58 ..	.. ..	.59 ..	.58 50

18 nov.	Huiles l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	.78	.24 .. 26 ..	.16 50 18 50
Colza épurée	.84	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b. g.	.. .. ..	.27 .. 28 50	.17 .. ..
Lin g. pays	.68 50 ..	.24 .. 25 50	.23 .. ..
Lin g. étran.	.65 50 ..	.23 .. 25 ..	.23 .. 25 50
Cameline	.. .. ..	.17 .. 20 ..	.17 .. 18 ..
Chanvre	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..

COURS DES LAINES DE LILLE

Valeurs.	Cte pr.	Cte du 18 nov.
Conrceilles-Le	.825 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	90 »»	»»» »» »»» »»
Marly .. .	300 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

MARCHE DE CAMBRAI du 16 novembre.

Blé blanc...	21 .. à 22 ..	**GRAINES**	
Blé roux....	18 .. 20 50	Œillette.....	86 .. 88 50
Seigle.....	14 .. 13 .	Colza.....	25 .. 25 50
Avoine.....	.7 .. .9 50	Cameline....	17 .. 20 ..
Far. fro qté.	40	Lin.....	.. .. ..
» 2e qté	34	**HUILES**	
TOURTEAUX		Œillette tre qté....	110 ..
Œillette....	17 .. 16 25	» 2e qtée...	.. ..
Colza.....	16 50 18 50	Colza épurée.....	84 ..
Cameline....	13 50	» brute.....	80 ..
Lin du pays.	22 .. 23 ..	Cameline.....	79 ..
Lin étrang...	.. ..	Lin du pays.....	70 ..

MARCHE DE CASSEL du 14 novembre.

250 hect. de blé vendus, de.....	19 ..	à 20 75
30 — de fèves, de.....	18 ..	20 ..
40 — d'avoine, de.....	8 75	10 25
.. — de graine de lin, de.....	.. ..	.. ..
.. — de colza, de.....	.. ..	.. ..
.. — de cameline, de.....	.. ..	.. ..
3050 kil. beurre en bloc, le kilog....	3 65	3 95
850 Beurre en pièces, demi-kil. de...	4 60	1 85
Œufs (les 26), de.....	3 ..	3 75
Lin (la boîte de 1 k, 500 gr.) de	1 70	2 15
Prix moyen en blé .	21 93	

CHANGES ET MONNAIES
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

à trois mois			Escompte.
Amsterdam.	206 3/4	207 .[.	4 0/0
Allemagne	122 [	122 1/4	4 0/0
Trieste	210 1/4	211 1/4	4 0/0
Vienne	210 1/2	211 1/2	4 0/0
Lisbonne	543 1/2	545 1/2	4 0/0
Madrid	489 .[	491 .[	4 0/0
Saint-Pétersbourg .	245 .[.	245 .[.	4 0/0
à courte échéance			
Amsterdam. . . .	206 3/4	207 .[	4 0/0
Allemagne	122 .[.	122 1/4	4 0/0
Trieste	210 1/4	211 1/4	4 0/0
Vienne	210 1/2	211 1/2	4 0/0
Lisbonne	546 .[	547 .[	4 0/0
Madrid	489 [.	491 [.	4 0/0
Saint-Pétersbourg. .	2 2 [.	245 .[.	4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE
à trois mois

Londres	2 32 .[	à 25 30 [.	— 6 0/0
Belgique	1/16 p.	à 1/16 p.	4 1/2
Italie	00 1/2 p.	à 10 .[. p.	— 4 0/0

BOURSE DE PARIS
Variations des Cours
du samedi 9 novembre avec ceux du samedi 16 novembre.

VALEURS	Cours du samedi 16 nov.	Cours du samedi 9 nov.	Hausse	Baisse
A terme				
3 % ex-cou.	76.70	75.70	1	
3 % amortis.	79.12 1/2	78.40	0 72 1/2	
5 %	112 72 1/2	112.25	0 47 1/2	
B. de Paris	686 25	665.	21 25	
Crédit fonc.	782 50	780.	2 50	
» mobil.	465.	465.		
Soc. génér.	465.	465.		
Est	670.	663.75	6 25	
Lyon	1067.50	1060.	7 50	
Midi	840.	840.		
Nord	1380.	1365.	15	
Orléans	1152.50	1140.	12 50	
Gaz	1207.50	1192.50	15	
Suez	728.75	725.	3 75	
Italien 5 %	75.65	74.30	1 35	
Mob. espag.	777.50	767.50	10	
Ch. Lomb.	150.	150.		
» Autric.	553.75	552.50	1 25	
Comptant				
3 % ex-cou.	76.62 1/2	75.70	0 92 1/2	
3 % amortis.	79.05	78.50	0 55	
5 %	112.65	112.15	0 50	
4 1/2	105.85	106.		0 15
B. de France	3130.	3100.	50	
Ville 1869	408.	408.		
» 1871	400.	399.	1	
Act. l'Ouest	736.25	735.	1 25	
Obl. 3 % Est.	359.	356.75	2 25	
» Lyon	362.	359.	3	
» Midi	356.25	355.50	0 75	
» Orléans	364.	362.	4	
» Vendée	....	....		
Oil. à lousN)	257.50	255.	2 50	
» (Sud)				
En Banque				
3 % Esp. in.	14	14		
extér.	14 1/2	14 7/16	1/16	
5 % Turc	12 02 1/2	11 15	0 97 1/2	
B. Otto.	480	462 50	17 50	
Egyp. 6 0/0	270	273 75		3 75
de Chemins	368 75	372 50		3 75
Russe 1877	81 3/16	82 1/16	2 1/8	
Hong. 1077	74 13/16	72 11/16	2 1/8	

PILULES COLBERT stomachiques, apéritives et dépuratives; souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements, 3 fr. la boîte. — Dépôt à Roubaix dans toutes les pharmacies. 17335

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption) dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaise digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63e de ligne, Verdun. — Dartres: M. Gr. Voos, de Liége, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute